EN CLASSE DE CINQUIEME

A TRAVERS DES EPI :

- l'EPI « ***Fêtes des cultures*** » (allemand, anglais, arts plastiques, chinois, éducation musicale, espagnol et occitan) ;
- l'EPI « ***La cuisine moléculaire*** » (mathématiques et physique-chimie) ;
- l'EPI « ***L'Antiquité et son héritage*** » (arts plastiques, EPS, français, histoire-géographie, latin et technologie) ;
- l'EPI « ***Légendes arthuriennes*** » (anglais et français).

UNE CLASSE, UN MUSEE :

Les élèves de cinquième, dans le cadre de l'enseignement des **arts plastiques**, effectuent un reportage filmé au Musée Soulages : chaque élève joue ensuite le rôle d'un journaliste.

EN CLASSE DE QUATRIEME

A TRAVERS DES EPI :

- l'EPI « ***La société française au XIXe siècle*** » (français et histoire-géographie) ;
- l'EPI « ***De la Terre à Mars*** » (français, physique-chimie, SVT et technologie) ;
- l'EPI « ***Le son*** » (éducation musicale, physique-chimie et technologie).

THEATRE AU COLLEGE :

L'opération « ***Théâtre au collège*** » financée par le Conseil départemental permet aux élèves d'assister à une représentation théâtrale du répertoire contemporain. Une action complémentaire intitulée « *Les coulisses de la création* » est menée par la MDC (Mission départementale de la culture).

L'IMAGE MEDIATIQUE :

Les élèves de quatrième et les EANA travaillent dans le cadre des arts plastiques et du français sur la création de « pastilles » **vidéos** sur le thème de la laïcité en lien avec le **parcours citoyen**.

Lexique :

EANA : Elève allophone nouvellement arrivé en France

EPI : Enseignement pratique interdisciplinaire

DNB : Diplôme national du brevet

FSE : Foyer socio-éducatif

EN CLASSE DE TROISIEME

DES EPI :

- l'EPI « ***L'autoportrait*** » (allemand, anglais, arts plastiques, chinois, espagnol et français) ;
- l'EPI « ***La Grande guerre*** » (histoire-géographie et français) ;
- l'EPI « ***La comédie musicale*** » (EPS et éducation musicale) ;
- l'EPI « ***La modélisation 3D*** » (arts plastiques et technologie) ;
- l'EPI « ***Darwin*** » (espagnol et SVT).

NOVADO :

En partenariat avec la MJC (Maison des jeunes et de la culture), le festival « *Novado* » permet aux élèves d'assister à une **représentation** théâtrale mais également de bénéficier d'ateliers de lecture mis en place dans le cadre des cours de français.

VOYAGE SCOLAIRE :

Le voyage scolaire proposé aux élèves de troisième, au cours du second trimestre, intègre un volet **artistique** et **culturel**.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle au DNB
(Diplôme national du brevet)

Dans le cadre de l'épreuve orale comptant pour le DNB, l'élève peut présenter des œuvres étudiées dans le cadre de l'**histoire des arts** et être interrogé sur les actions menées dans le cadre du **PEAC** en troisième.

Les parcours du Collège Amans-Joseph FABRE

Parcours avenir

Parcours citoyen

Parcours éducatif de santé

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Acquérir des connaissances pour s'approprier des repères culturels et développer faculté de juger et esprit critique

Pratiquer individuellement et collectivement dans différents domaines artistiques

Rencontrer des artistes et des œuvres

ÉDUCATION ARTISTIQUE &CULTURELLE

collège A.J. Fabre

Aveyron
académie Toulouse
éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Amans-Joseph Fabre – 2, boulevard Belle-Isle – 12000 RODEZ
Téléphone. : 05 65 73 30 50 – Fax : 05 65 73 30 51
Mél. : 0120101v@ac-toulouse.fr – Site : http://joseph-fabre.entmip.fr

LE PEAC, KESACO ?

Le parcours d'éducation artistique et culturelle abrégé en PEAC est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques ou d'actions éducatives.

Ce parcours a été inscrit dans la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école ; il est mis en place depuis l'école et jusqu'au lycée. **Il est donc au centre des actions de liaison du collège avec le premier degré.**
Il s'appuie sur trois piliers :

- des **rencontres** directes ou indirectes avec des œuvres, des artistes, des professionnels et des lieux ;
- des **pratiques** individuelles ou collectives, dans des domaines artistiques variés ;
- des **connaissances** : repères culturels et lexique spécifique.

UNE EDUCATION A L'ART

Le PEAC vise l'acquisition par l'élève d'une culture artistique diversifiée et équilibrée ; cette culture repose sur la fréquentation des œuvres et du patrimoine, le développement de la créativité et des pratiques ainsi que sur la connaissance de la création contemporaine. Elle couvre **tous les domaines des arts**.

UNE EDUCATION PAR L'ART

Le PEAC contribue à la **formation de la personne et du citoyen**. Cette formation nécessite le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. Elle encourage l'autonomie et le sens de l'initiative.

Pour en savoir plus :
Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle (paru au *Bulletin officiel* n° 28 du 9 juillet 2015)

DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements obligatoires, particulièrement les enseignements de **culture humaniste** (arts plastiques, éducation musicale, français, histoire et géographie, EPS et langues vivantes) sont les principaux vecteurs de l'éducation artistique et culturelle. Les enseignements **scientifiques** et **technologiques** participent également au PEAC, notamment par leur contribution à l'acquisition des capacités à concevoir et créer un objet matériel en mobilisant imagination, créativité, talents manuels mais aussi sens de l'esthétique.

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET ENSEIGNEMENTS DE COMPLEMENT :

Les enseignements complémentaires – accompagnement personnalisé et sutout **EPI** (Enseignements pratiques interdisciplinaires) – mais également les enseignements de complément (**latin** et **occitan**) concourent également au PEAC.

L'HISTOIRE DES ARTS :

L'histoire des arts est un enseignement de culture artistique transversal et co-disciplinaire. Il fait partie intégrante des **programmes** du collège ; toutes les disciplines peuvent y concourir. **De la sixième à la troisième**, les élèves travaillent sur des œuvres avec des objectifs d'ordre esthétique, méthodologique et de connaissance.

Pour en savoir plus :
Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015.

DES ACTIONS EDUCATIVES TRANSVERSALES

LA CREATION PLASTIQUE :

Les cours d'arts plastiques et le travail hors du temps scolaire pemettent aux élèves de réaliser des œuvres exposées dans et en dehors de l'établissement, notamment dans le cadre d'un partenariat avec les Amis du musée Soulages.

LA GALERIE :

L'établissement dispose d'espaces d'exposition qui permettent la fréquentation régulière d'**œuvres** par les élèves mais également la rencontre d'**artistes**. Cette galerie existe grâce à des partenariats avec Les Abattoirs (Toulouse) ou l'Artothèque (Rieupeyroux) et, en fonction des propositions, avec le conseil départemental (opération « *Artistes à l'école* »).

LE THEATRE :
RENCONTRES, ECRITURE ET REPRESENTATIONS

De la sixième à la troisième, les élèves étudient des **œuvres théâtrales** dans le cadre des enseignements, principalement le français. Ils bénéficient de **représentations** notamment en quatrième dans le cadre de l'opération « *Théâtre au collège* » financée par le Conseil départemental et en troisième dans le cadre du festival « *Novado* ». Ces deux opérations permettent également des **rencontres** avec les artistes et les métiers du spectacle vivant en lien avec le **parcours avenir**.
Un « atelier théâtre » mis en place avec le soutien du FSE (Foyer socio-éducatif) permet aux élèves, notamment aux **EANA** (Elèves allophones nouvellement arrivés) de monter sur scène.

LA CULTURE SCIENTIFIQUE : L'ESPACE ET L'ENERGIE

La culture scientifique s'appuie sur les enseignements de mathématiques sciences physiques, SVT (Sciences de la vie et de la Terre) et technologie. Deux thèmes sont particulièrement présents à travers EPI et participation à des concours (comme « *C. Génial* », « *Faites de la science* » ou le « *Défi solaire* ») : l'**espace** et l'**énergie**.

LE CHANT CHORAL :

La pratique vocale est au cœur de l'enseignement d'éducation musicale ; elle peut être approfondie par la participation à la **chorale** et à des rassemblements en partenariat avec Ardemus.

LES CONCOURS LITTERAIRES :

Les élèves sont en contact d'œuvres et d'écrivains grâce au « *Jury des collégiens* » mis en place par l'association Livrefranche. Ils peuvent également **écrire** dans le cadre du concours « *Chevalier des mots* » (sur l'orthographe et le vocabulaire).

EN CLASSE DE SIXIEME, LA CONTINUITE AVEC L'ANNEE DE CM2

LA CULTURE SCIENTIFIQUE :

Les élèves de sixième bénéficient d'une sortie dans le cadre de l'opération « *Collégi'ENS* » (financée par le conseil départemental), en lien avec l'enseignement des sciences et technologie ainsi qu'avec le parcours citoyen.

LA LIAISON AVEC LE PREMIER DEGRE :

L'éducation artistique et culturelle est au cœur des **actions de liaison** avec le premier degré, particulièrement le chant choral, les arts plastiques et la culture scientifique.